



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

déchets ménagers

Question au Gouvernement n° 380

Texte de la question

GASPILLAGE ALIMENTAIRE

M. le président. La parole est à M. Dominique Potier, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Dominique Potier. Ma question s'adresse à M. le ministre délégué à l'agroalimentaire.

Un tiers de la production alimentaire mondiale est aujourd'hui gaspillé entre la fourche et la fourchette. La bonne nouvelle, c'est que la moitié peut être valorisée si nous changeons nos habitudes et si nous investissons intelligemment. C'est crucial, car nous serons neuf milliards d'êtres humains en 2050 et, pour paraphraser Edgar Pisani, " le monde aura besoin de toutes les ressources du monde pour se nourrir ".

Au Sud, c'est la capacité à transporter et stocker qui est la source principale des pertes après récolte. Oui, donc, à une aide au développement bien ciblée vers les infrastructures dans les grandes régions pour pallier les aléas climatiques et lutter contre la spéculation !

Ici, l'essentiel du gaspillage est lié aux excès de nos modes de consommation. Ma question porte sur le lien entre ce million de tonnes gaspillé et le souci partagé de l'équilibre alimentaire, qui peut être un facteur discriminant dès le plus jeune âge. Soixante ans après le verre de lait à l'école de Mendès France et avec un pouvoir d'achat quatre fois supérieur, n'est-il pas révoltant d'observer dans une classe d'âge les signes portés comme un mauvais héritage par des gamins issus de milieux sociaux fragilisés ?

Dans la restauration publique, nous pouvons éduquer et même corriger en partie les inégalités. Ici et là, des collectivités ont fait un pari ambitieux, celui d'une meilleure qualité, à coût égal pour les contribuables et les familles, par la réduction de la nourriture actuellement jetée dans les cantines.

Monsieur le ministre, pouvons-nous sortir des modèles économiques désinvoltes et redonner à tout un chacun le goût du repas ? Pouvons-nous, au cœur de cette crise, faire de l'alimentation une ambition commune de santé publique ? Au nom de l'intérêt général, l'État peut-il inciter les opérateurs locaux, publics ou privés, à ouvrir ce cercle vertueux : lutter contre le gaspillage alimentaire pour offrir à tous une restauration de qualité...

(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)

M. le président. Merci !

La parole est à M. le ministre délégué chargé de l'agroalimentaire.

M. Guillaume Garot, *ministre délégué chargé de l'agroalimentaire*. Monsieur le député Potier, vingt à trente kilos de nourriture jetés chaque année par chacun de nous, telle est la réalité du gaspillage alimentaire ! C'est d'abord un enjeu économique, un enjeu de pouvoir d'achat, puisque cela équivaut à une perte de 400 euros par an et par famille. Mais c'est aussi un enjeu éthique, vous l'avez dit : lutter contre le gaspillage alimentaire, c'est lutter contre les dérives de la société de surconsommation au moment où tant de citoyens dépendent de l'aide alimentaire et où tant d'êtres humains meurent de faim dans le monde. C'est enfin un enjeu de justice sociale. Nous nous sommes fixé un objectif ambitieux, dans le sillage du Parlement européen : réduire de moitié le gaspillage alimentaire d'ici 2025. Pour réussir, nous avons besoin de tous : des producteurs, des transformateurs, des distributeurs, des associations d'aide alimentaire, des restaurateurs et, bien évidemment, des citoyens eux-mêmes.

Nous lançons ce mois-ci des opérations pilote sur le terrain qui seront évaluées. Par exemple, nous travaillons avec le conseil général de Dordogne sur la taille des portions dans la restauration scolaire. Nous travaillons par ailleurs sur l'extension de la vente à l'unité dans la grande distribution. Nous améliorons aussi le don à l'aide

alimentaire, notamment avec les banques alimentaires.

Pour quelle finalité ? Eh bien, nous signerons tous ensemble, en juin 2013, un pacte national contre le gaspillage alimentaire. Ce pacte sera solide et durable. C'est ensemble que nous devons mener ce combat !
(*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Dominique Potier](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (5^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 380

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : Agroalimentaire

Ministère attributaire : Agroalimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 décembre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 décembre 2012](#)